

Mémoire présenté au CAAAQ

Des Solutions pour et par la Relève Agricole du Québec

Le 17 avril 2007, à Salaberry-de-Valleyfield

Rédigé à Ste-Anne-de-Bellevue

par des étudiants du campus Macdonald

de l'Université McGill

Heidi Asnong, B.Sc. en agro-économie

Coralie Bissonnette, B.Sc. en sciences agricoles, option écologique

Joé Desjardins, D.E.C. en gestion et exploitation d'entreprise agricole

François Handfield, B.Sc. en génie des bio-ressources

Geneviève Huchette, B.Sc. en sciences agricoles, option écologique

Amélie Lecomte, B.Sc. en Sciences des Plantes

Frédéric Thériault, M.Sc. en Sciences des Plantes

Table des Matières

<i>Table des Matières</i>	<i>ii</i>
<i>Synthèse Exécutive</i>	<i>iii</i>
<i>Avant-Propos</i>	<i>1</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>Accès à la terre et relève agricole</i>	<i>2</i>
Des solutions pour un accès à la terre et une relève agricole.....	<i>2</i>
<i>Une valorisation nécessaire du métier d'agriculteur</i>	<i>4</i>
Le rôle du milieu scolaire.....	<i>4</i>
<i>La solution doit être politique</i>	<i>5</i>
Une volonté affirmée	<i>5</i>
Subventions pour les agriculteurs	<i>6</i>
Favoriser le développement de marchés locaux	<i>7</i>
Création de liens entre fermes et institutions gouvernementales.....	<i>9</i>
<i>Conclusion</i>	<i>10</i>

Synthèse Exécutive

Les problèmes en agriculture aujourd'hui sont nombreux, la crise du revenu agricole se situe en tête de liste. Nous sommes des jeunes préoccupés par ce qui se passe dans le milieu agricole car nous espérons un jour nous y impliquer. À travers ces quelques lignes vous trouverez plusieurs solutions que nous vous proposons pour permettre au gouvernement d'assurer la pérennité de ce secteur crucial de notre économie et de notre société.

Accès à la terre

- ?? Appuyer les municipalités dans leurs efforts pour attirer des gens en région
- ?? Bourses d'appui financier pour encourager le retour des jeunes en région
- ?? Mesures fiscales pour encourager l'établissement de nouvelles fermes à petite et moyenne échelle
 - Élimination des impôts pour 5 ans pour les nouvelles fermes
- ?? Alléger les procédures et règlements de la CPTAQ pour permettre le morcellement des terres lorsqu'il s'agit de projets agricoles
 - Les jeunes ont besoin de 2 à 50 ha, ils doivent pouvoir les acheter
- ?? Fixer des limites aux prix du quota et bonifier les mécanismes qui permettent à la relève d'avoir accès au quota à un prix réduit
- ?? La Financière Agricole devrait
 - Offrir des prêts sans intérêt pour 3 ans pour les projets de démarrage
 - Changer les critères de la prime à l'établissement pour que l'on puisse démarrer de projets plus innovateurs et qui sortent de l'ordinaire
- ?? Création d'une agence qui développera les structures et modèles légaux, la documentation, l'expertise et stimulera la création de liens pour permettre le transfert de fermes entre agriculteurs sans relève et relève sans terre
- ?? Développer le modèle des fiducies foncières agricole et rendre leur création plus facile en amendant les lois québécoises impliquées

Valorisation du métier d'agriculteur

- ?? Promouvoir une image positive des agriculteurs auprès de la population
 - Un métier diversifié qui requiert des compétences multi-disciplinaires
 - Des gens qui ont à cœur leur environnement et celui des Québécois
 - Des artisans de l'agro-alimentaire compétents et des produits de qualité
 - Encourager l'agriculture québécoise, c'est favoriser le dynamisme de nos campagnes, donner une chance aux agriculteurs de prendre soin de notre environnement, prendre soin de notre propre santé
- ?? Intégrer des notions d'agriculture tout au long du parcours scolaire
 - Inclure des visites de fermes dans les curriculums primaires et secondaires
 - Financer des groupes itinérants qui organisent et offrent des activités de sensibilisation à l'agriculture dans une ou plusieurs commissions scolaires
 - Jumeler les cafétérias des écoles avec des fermes locales
 - Encourager les camps de vacance à inclure une composante agricole dans leurs activités

Mesures politiques pour régler la crise agricole

- ?? Le gouvernement doit énoncer sa position et ses valeurs clairement et ensuite adopter des politiques et programmes qui sont conséquents avec cet énoncé. Nous proposons d'inclure les suivantes dans cette prise de position :
 - Le mandat de l'agriculture québécoise est de nourrir les Québécois, pas d'exporter des commodités alimentaires partout sur la planète
 - Favoriser une agriculture plus environnementale qui prend soin de notre territoire, de nos ressources hydriques, de notre atmosphère
 - Favoriser le développement de l'agriculture biologique
 - Favoriser une plus grande occupation du territoire par des fermes de petite et moyenne taille, diversifiées et viables
 - Favoriser le développement des marchés locaux ainsi que la consommation locale et régionale
 - Prendre des engagements pour aider les jeunes à s'établir en agriculture
- ?? Développer des programmes de subventions basés sur l'éco-conditionnalité, c'est-à-dire qu'un agriculteur ne recevra les subventions que
 - s'il respecte certaines normes environnementales
 - s'il s'adonne à certaines pratiques pour la préservation du territoire, de l'eau, de la biodiversité, etc.
- ?? Les agriculteurs rendent de nombreux services environnementaux à la population, la société devrait les rétribuer pour l'adoption de pratiques telles que :
 - Aménagement de bandes riveraines, de haies brise-vents, etc.
 - Utilisation des rotations de cultures et diversification des productions
 - Pratiques environnementales comme le semis-direct, la réduction des intrants chimiques, l'adoption de l'agriculture biologique
 - Préservation de milieux humides, boisés et retrait de certaines superficies en culture (entretien du paysage et de la campagne)
- ?? Limiter l'accès aux subventions agricoles pour les grosses entreprises basées sur l'exportation (limite basée sur le chiffre d'affaire)
- ?? Favoriser le développement de la consommation, de la production et des marchés locaux
 - Octroyer des fonds pour encourager le développement d'initiatives agro-alimentaires locales (routes des saveurs, marchés publics, étiquettes pour produits locaux, etc.)
 - Créer une organisation publique qui développera les modèles, méthodes, documentations et supports pour le développement de telles alternatives
 - Changer les règlements et permettre l'existence d'abattoirs de plus petite taille, encourager la transformation à l'échelle locale (permettre aux gens une alternative à la production de masse et leur assurer les ressources pour y parvenir)
 - Campagne médiatique pour promouvoir les produits locaux et leur image
 - Étiquetage des produits québécois, du % d'ingrédients québécois et de leur région d'origine (indiquer obligatoirement la provenance des ingrédients utilisés)
- ?? Créer des lois pour obliger les compagnies qui offrent les services de cafétéria dans les bâtiments et institutions gouvernementales à offrir une proportion minimum de produits québécois dans leur menu
 - Ceci pourrait être fait par la création d'une étiquette d'appellation et d'un processus de certification gérée par la CAAQ

Avant-Propos

C'est en tant qu'étudiants en agriculture; futurs agriculteurs et agronomes que nous nous permettons d'écrire ce mémoire qui décrit assez bien nos principales préoccupations en tant que la prochaine génération d'intervenants dans ce secteur. Parmi tous les enjeux qui touchent le secteur agricole et agroalimentaire, nous nous sommes arrêtés sur les suivants : la place de l'agriculteur et de l'agricultrice dans la société, l'éducation agricole des jeunes Québécois, l'accès à la terre pour les nouveaux agriculteurs et le mieux-être rural dans une perspective environnementale durable.

Introduction

Le constat est généralisé, la plupart des mémoires doivent le souligner, présentement l'agriculture québécoise est dans une période creuse. Plusieurs éléments en font la preuve : la crise du revenu chez plusieurs producteurs agricoles, la présence des épidémies comme l'encéphalite spongiforme bovine et le circo-virus, ainsi que le nématode doré qui a fait son apparition dans la province cet été. Ceux-ci et bien d'autres éléments ne peuvent qu'expliquer l'augmentation du taux de suicide chez les agriculteurs. Que faire pour aider ce secteur qui est si important, tant économiquement, qu'historiquement, dans une perspective d'avenir et en termes d'occupation du territoire?

Nous avons choisi, pour le présent mémoire, de concentrer notre attention sur les solutions qui peuvent être mises en place pour améliorer le sort des agriculteurs, de l'environnement et de la société québécoise, avec une attention toute particulière sur la relève. Vous trouverez dans le présent recueil une panoplie d'idées créatives, une multitude de pistes de solutions différentes qui proviennent de jeunes dont le futur est intimement lié à celui du secteur agroalimentaire. Les solutions existent et sont réalistes, elles peuvent être mises en place pour redonner un souffle et une nouvelle vie au secteur agroalimentaire québécois, et ce, au bénéfice de toute la société.

Nos propositions sont organisées selon 3 axes principaux. Premièrement, nous nous attarderons à un aspect qui est d'importance primordiale pour les jeunes, c'est-à-dire, l'accès à la terre et les enjeux financiers qui y sont reliés. Deuxièmement, nous démontrerons que la valorisation du métier d'agriculteur est essentielle pour encourager la relève et ceux qui oeuvrent dans le secteur. Nous explorerons le rôle important du milieu scolaire dans la résolution de ce problème de perception de la population. Pour terminer, nous parlerons de l'importance d'une redéfinition du rôle du gouvernement qui doit se doter d'objectifs clairs, rattachés à des valeurs sociales. De plus, il doit changer ses programmes de subventions agricoles, favoriser le développement des marchés locaux et des produits du terroir (pour développer des alternatives à la production de masse) et accentuer la création de liens entre les fermes et les institutions gouvernementales (prêcher par l'exemple).

Accès à la terre et relève agricole

Alors que les producteurs ont peine à survivre dans le marché actuel et que le manque de relève et de main d'œuvre se fait criant, l'entrée sur le marché des jeunes désirant s'établir en agriculture est fortement mise au défi par le prix démesuré des terres, sans compter le prix du quota. Si le transfert de ferme ne se fait que rarement sans difficulté, il en est d'autant plus difficile pour les jeunes ne provenant pas d'un milieu agricole de s'y établir.

Un autre enjeu vient du fait que les fermes deviennent de plus en plus grosses. La famille ne suffisant parfois plus à combler les besoins en main d'œuvre, des employés sont alors nécessaires. Par contre, ceux-ci sont extrêmement difficiles à trouver, ce qui provoque l'entrée de travailleurs migrants. En plus du manque de reconnaissance envers les agriculteurs, rien n'est fait pour intéresser les gens à travailler et vivre en campagne, laquelle est de plus en plus délaissée. Les municipalités devraient bien sûr travailler à rendre le retour en région plus attrayant, mais elles auront besoin d'aide du provincial. Il pourrait être intéressant de réinstaurer des bourses pour l'appui au retour en région.

Des solutions pour un accès à la terre et une relève agricole

Le manque de relève dans le secteur agricole est un problème critique. Il nous apparaît que ce manquement n'est pas tant le fait d'un manque d'intérêt, mais qu'il est dû à des obstacles économiques presque insurmontables pour la relève. Nous proposons ici une série de mesures et de politiques qui devraient être adoptées par le gouvernement pour aider la relève à s'établir en agriculture.

Puisque l'augmentation du nombre de fermes aurait de nombreux impacts positifs sur la société (notamment, une revitalisation de l'économie rurale, l'amélioration du paysage, de l'environnement et l'apport de nourriture fraîche et saine pour la population québécoise en général) et considérant aussi que les agriculteurs ne sont pas payés pour l'apport de tels services; il paraît justifié que le gouvernement prenne des mesures fiscales pour encourager l'établissement de nouvelles fermes à petite et moyenne échelle. Nous proposons que le gouvernement offre des allègements fiscaux, et même, qu'il élimine totalement les impôts pour les nouvelles entreprises agricoles pendant les 5 premières années. Ces appuis doivent être autant donnés aux initiatives de productions moins traditionnelles qu'aux productions animales et végétales reconnues.

Étant donné que le prix de la terre représente un des coûts les plus importants dans le démarrage d'une ferme, il est primordial que les jeunes en démarrage puissent acheter des terres qui répondent aux besoins et à l'échelle de l'entreprise qu'ils envisagent créer. Le fardeau administratif créé par les règlements et lois gérés par la CPTAQ rendent actuellement le morcellement de terres extrêmement difficile. Un jeune en démarrage ne peut généralement pas s'acheter 400 ha ou plus, il devrait pouvoir en acheter entre 2 et 50 ha, chose qui est pratiquement impossible actuellement. C'est une question de bon sens entrepreneurial et de contrôle des coûts. Ceci dit, la CPTAQ et la protection de la zone verte restent essentielles, mais les procédures doivent être allégées lorsque des jeunes veulent démarrer un projet agricole à dimension humaine.

Nous reconnaissons que le système de quotas est important pour le maintien de fermes familiales dans certains secteurs, mais la dérive du prix des quotas, le manque de contrôle gouvernemental et la spéculation rendent l'entrée dans ces secteurs presque impossible pour la relève. Le gouvernement devrait fixer des limites aux prix des quotas et bonifier les mécanismes qui permettent à la relève d'avoir accès au quota à des tarifs réduits. Il pourrait par exemple créer des taux préférentiels pour les agriculteurs de différentes tailles. Par exemple, un ou une jeune en démarrage ne paierait que 75% du prix d'achat, un producteur en dessous de la grosseur moyenne qui présente une bonne efficacité et qui voudrait augmenter son cheptel ne paierait que 90%, et les producteurs qui ont des fermes de grande taille ou qui sont sous intégration paierait le prix à 100%.

La Financière Agricole du Québec est un organisme important et utile à la relève agricole. Elle offre déjà une gamme de produits financiers pour aider la relève, mais nous en proposerons quelques modifications. Premièrement, offrir des prêts sans intérêts pour les 3 premières années lors du démarrage d'une ferme. Deuxièmement, elle devrait attribuer des primes à l'établissement pour des productions qui sortent des cadres actuels, pour encourager les gens qui veulent démarrer des projets qui sortent de l'ordinaire. Le milieu agricole québécois a besoin d'innovation.

Puisqu'il existe plusieurs agriculteurs qui possèdent une terre, mais qui n'ont pas de relève et que parallèlement, il y a plusieurs jeunes sans terre qui veulent se lancer en agriculture, le gouvernement devrait faciliter les contacts et partenariats entre ces individus. Davantage de liens entre le MAPAQ, les CLD (centres locaux de développements) et l'UPA (Union des Producteur Agricole) pourraient aussi aider la rencontre entre jeunes agriculteurs sans terres et les producteurs prêts à prendre leur retraite et à léguer leur entreprise. Nous proposons de donner le mandat à la Financière Agricole de développer les modèles et les structures légales pour permettre ces transferts de fermes sans pour autant impliquer les banques et des prêts de plusieurs centaines de milliers de dollars. Les intérêts sur ces prêts rendent le succès économique des jeunes entreprises trop périlleux. Un modèle intéressant pour le transfert pourrait impliquer la location avec option d'achat ou un achat progressif, les spécialistes de la Financière Agricole devraient se pencher sur cette question.

L'un de ces modèles légaux qui devrait être étudié et développé par cette instance est celui des fiducies foncières agricoles. De telles fiducies existent et connaissent énormément de succès aux États-Unis et dans les autres provinces canadiennes, mais certaines dispositions manquent aux lois québécoises pour permettre leur existence et leur reconnaissance ici. Nous demandons au gouvernement québécois d'amender les lois pertinentes afin de rendre possible la création de fiducies foncières strictement agricoles qui auront pour but de retirer des terres agricoles du marché immobilier. Ces fiducies pourraient de plus fixer à perpétuité des objectifs de maintien environnemental, de développements communautaires et autres. Les jeunes en démarrage pourraient ensuite proposer des projets d'entreprises agricoles qui mettront en valeur ces terres et feront fleurir leurs mandats sociaux sans que les exploitants aient à s'endetter pour devenir propriétaires d'une terre.

Une valorisation nécessaire du métier d'agriculteur

Il y a un grand nombre de mesures politiques et administratives qui peuvent être prise pour stimuler la relève et faciliter son entrée dans le milieu agricole, mais on doit aussi travailler au niveau des valeurs et perceptions. L'image que l'on véhicule des agriculteurs est souvent sans lien avec la réalité et nuit à la relève agricole. On devrait valoriser cette profession et la place importante des agriculteurs dans la société devrait être reconnue.

La profession d'agriculteur demande des connaissances scientifiques et de nombreuses compétences techniques et administratives. De nos jours, l'agriculture demande des études postsecondaires et on devient agriculteur parce qu'on a la vocation de nourrir le monde, pas parce que l'on n'a pas d'autres choix. Si le gouvernement reconnaissait ceci, peut-être que la population pourrait aussi arriver à le reconnaître.

La pollution agricole est un problème auquel nous faisons tous face, les agriculteurs en premier lieu. L'agriculteur n'est pas un pollueur; c'est la terre qui le fait vivre. Aucun agriculteur ne désire voir sa première ressource contaminée, polluée ou détériorée. Plusieurs agriculteurs accepteraient d'adopter des pratiques plus écologiques, en autant que les supports techniques et financiers soient là. On doit donc bâtir une nouvelle image pour l'agriculteur, faire comprendre aux gens le rôle clef de l'agriculteur et le lien entre la santé de la population, la qualité de l'environnement et le succès des entreprises agricoles de leur région.

La population en général manque de contact avec l'agriculture et l'origine des aliments. Les gens se soucient de leur santé et désirent une alimentation saine, mais ne font pas le lien avec l'agriculture québécoise. La production agricole au Québec a le potentiel de se diversifier pour répondre aux besoins des Québécois. Les normes auxquelles nos producteurs agricoles doivent répondre sont élevées et les Québécois peuvent avoir confiance dans les produits locaux. C'est notre devoir et celui du gouvernement de le faire savoir.

Le rôle du milieu scolaire

Il est important de valoriser le métier d'agriculteur, et ce dès le plus jeune âge. Dès la garderie ou l'école primaire, les enfants devraient être mis en contact avec la provenance de leur nourriture. Ceci pourrait contribuer à combler l'actuel fossé entre ville et campagne. Une proximité avec le producteur permettrait d'éclairer les choix alimentaires des futurs consommateurs ou encore d'attirer des jeunes vers une agriculture avec laquelle ils se sentiraient plus familiers.

Nous proposons que des notions d'agriculture soient intégrées tout au long du parcours scolaire, abordant les sciences de la vie d'une façon appliquée et donc plus stimulante. Décrire le monde rural permettrait aussi de mieux comprendre la société telle qu'elle est hors des murs de l'école, afin de former de bons citoyens, avertis sur les enjeux de la nutrition et de l'environnement. Des visites de fermes devraient aussi être organisées par les écoles, quelques fois au cours du primaire et du secondaire, pour familiariser les jeunes à la réalité agricole. Les visites pourraient inclure la réalisation de certaines tâches à la ferme. Une classe de science naturelle en vrai!

Si les professeurs en poste manquent d'expertise pour donner un aperçu des réalités agricoles, nous proposons que des groupes itinérants financés par le Ministère de l'Éducation offrent des ateliers éducatifs dans les écoles. Ceux-ci pourraient prendre la forme d'exposés, mais aussi de projets concrets tels que des ateliers de semis, de propagation de plantes ou de vermi-compostage. En plus de l'agriculture, ces ateliers pourraient aborder l'environnement et l'alimentation saine. Ces ateliers pourraient s'inspirer du travail déjà accompli par la Fédération des Agricultrices du Québec, qui sensibilise les élèves sur la sécurité à la ferme.

Nous remarquons aussi qu'il manque d'étudiants en agriculture. Plusieurs écoles doivent fermer leurs programmes agricoles. Pour intéresser la relève, on doit d'une part améliorer le sort des agriculteurs, et d'autre part, piquer leur intérêt lorsqu'ils sont jeunes. Nous sommes d'avis qu'il existe de bons programmes scolaires en agriculture, autant techniques, professionnels, qu'universitaires, mais ils sont méconnus. Les conseillers d'orientation ne présentent pas l'agriculture comme une possibilité de métier d'avenir. Ils devraient le faire.

Hors des cours, les élèves pourraient davantage entrer en contact avec le milieu agricole si leur cafétéria était approvisionnée par une ou plusieurs fermes locales. Cette formule s'apparenterait au projet des *Garderies Bio* lancé par l'organisme Équiterre. Il serait intéressant, dans une vision d'un Québec plus autonome que les services alimentaires de nos institutions scolaires pourvoient plus d'aliments locaux, biologiques lorsque possible, et que ces services soient gérés par des coopératives québécoises, et non par des multinationales.

Le même concept de jumelage entre une organisation et une ferme avoisinante pourrait être accompli dans les camps de vacances, dont certains contiennent déjà une composante agricole. Des jardins pourraient y être entretenus, puisque c'est l'été que les jeunes peuvent réellement apprendre à jardiner, et non durant l'année scolaire. Ce concept de jumelage pourrait aussi s'étendre à toute institution gouvernementale. Cela encouragerait directement la production locale sans l'usage de tarifs ni subventions. Nous reviendrons à cette idée plus tard.

La solution doit être politique

Pour répondre et régler les problèmes décrits dans les sections précédentes, le monde agricole québécois devra s'organiser et se réorienter. Le rôle des institutions gouvernementales et législatives est déterminant pour assurer le succès de cette réorientation et la réingénierie du secteur agroalimentaire.

Une volonté affirmée

Le point de départ pour la réforme du secteur agricole québécois est une prise de position claire par le gouvernement. C'est cette prise de position, cette affirmation de nos valeurs, nos buts et nos objectifs en tant que société pour un développement agricole environnemental et une meilleure occupation du territoire, qui est la pierre de lancement

pour développer une multitude de programmes conséquents avec cette volonté affirmée. Le gouvernement suisse a décidé que le mandat de l'agriculture était de nourrir les Suisses, c'est un exemple que nous proposons de suivre au Québec. Il ne faut pas orienter l'agriculture vers l'exportation; ce serait tuer notre ruralité. Lorsque le gouvernement donne le pas avec courage et ambition, cela ne peut que donner le momentum nécessaire au développement et à l'essor du secteur concerné.

Au Danemark, par exemple, le gouvernement s'est affirmé en faveur du développement de l'agriculture biologique pour des raisons environnementales et d'occupation du territoire. Après avoir mis sa position par écrit, le gouvernement danois a élaboré des politiques pour favoriser le développement du bio danois. Ils ont payé les coûts de certification pour les fermes en transition et ont donné des subventions aux producteurs pour chaque hectare de terrain converti et certifié biologique. Ils ont aussi aidé les transformateurs et les laiteries à adapter leurs infrastructures.

En tant que jeunes qui voulons œuvrer dans le domaine agricole et aussi au nom des générations à venir, nous demandons au gouvernement de prendre position en faveur d'une agriculture plus environnementale (ceci inclut, mais ne se restreint pas qu'au secteur biologique), à prendre position en faveur d'une plus grande occupation du territoire par des petites fermes diversifiées viables, à prendre position en faveur du développement des marchés locaux et de la consommation régionale et à prendre des engagements pour aider les jeunes à s'établir en agriculture au Québec.

Subventions pour les agriculteurs

Les programmes de subventions agricoles et d'assurance-récolte en vigueur au Québec et au Canada sont désuets et inaccessibles pour la relève. De plus, l'OMC et les autres institutions internationales ne toléreront plus bien longtemps des programmes qui encouragent la surproduction et influencent les prix des commodités alimentaires à l'échelle mondiale.

Les subventions agricoles doivent être envisagées d'une manière différente pour l'essor du secteur agricole québécois. L'agriculture doit être vue comme un milieu dynamique et d'avenir, essentielle à la société, et non comme un secteur industriel voué à l'exportation. Il faut par exemple encourager la production de céréales à paille ou de fourrages, plutôt que les grandes superficies de production d'une agriculture non durable. Il faut prôner la diversité de cultures plutôt que la mono-culture. Les agriculteurs qui produisent de façon plus verte devraient être encouragés. Des pratiques comme les semis directs qui utilisent moins de combustibles fossiles, l'aménagement de bandes riveraines qui protègent les ressources aquatiques, les rotations de cultures qui préservent les sols et réduisent l'incidence de maladies phytosanitaires, ou encore l'offre de meilleures conditions de travail pour la main d'œuvre, sont importantes pour un développement durable du secteur agricole. Plusieurs agriculteurs s'adonnent à ces pratiques et ne sont aucunement récompensés, alors qu'ils devraient l'être.

Le gouvernement québécois se doit d'emboîter le pas et de suivre l'exemple européen pour développer des nouveaux programmes de subventions basés sur l'éco-conditionnalité. Les agriculteurs rendent de nombreux services environnementaux à la société, en plus de la nourrir et de jouer un rôle important dans l'économie régionale. Les agriculteurs seraient davantage encouragés à adopter des mesures telles que préserver les milieux humides, planter des haies brise-vent, entretenir le paysage, conserver des variétés patrimoniales, réduire ou bannir l'usage de pesticides et de produits de synthèse, si le gouvernement dessinait des programmes de subventions pour les encourager. Ainsi, l'environnement et la santé de la population du Québec se verraient grandement améliorés.

Il est également important de limiter l'accès aux subventions pour les très grosses entreprises basées sur l'exportation. Une ferme ou un intégrateur avec un chiffre d'affaire de plusieurs millions qui exporte la majorité de sa production ne nourrit pas les Québécois et ne devrait pas bénéficier du support financier de la société québécoise. Ceci n'inclurait pas bien sûr les programmes spéciaux en cas de désastres naturels. Le gouvernement devrait établir une limite basée sur le chiffre d'affaires pour déterminer l'accès (ou peut-être les paliers d'aide) aux programmes de subventions.

Du point de vue de la relève agricole québécoise, des programmes basés sur l'éco-conditionnalité et les services environnementaux sont plus accessibles, plus éthiques et beaucoup plus stimulants. Contrairement aux programmes actuels, ils seront accessibles aux jeunes qui visent à créer des entreprises à petite ou moyenne échelle et qui visent à répondre aux besoins des marchés locaux.

Favoriser le développement de marchés locaux

L'axe principal de développement qu'il est nécessaire de prendre au Québec est le virage vers le local. Acheter local, c'est s'assurer l'accès à une nourriture d'une plus grande fraîcheur et d'une plus grande qualité, se protéger des crises pétrolières ou frontalières, mais c'est aussi garder notre argent en région. En encourageant des entreprises agricoles qui font affaire avec une multitude de fournisseurs locaux on mise sur l'effet multiplicateur par lequel un dollar investi en région y créera plusieurs dollars d'activité économique. Parmi la multitude d'initiatives qui peuvent être mises en place par le gouvernement pour favoriser le développement d'un agroalimentaire local, en voici quelques-unes.

Le gouvernement pourrait transférer des fonds aux CLD et leur donner le mandat d'encourager et d'appuyer des initiatives agro-alimentaires locales dans leurs régions et ce, peu importe le type de cultures : végétale, animale ou semencière, biologique ou conventionnelle. Ces initiatives peuvent inclure des routes des saveurs, des étiquettes pour les produits locaux, des marchés de producteurs et plusieurs autres. Ces initiatives pourraient faire connaître les produits d'ici à la population et combler le fossé séparant l'agriculteur du consommateur. Le gouvernement devrait aussi avoir des fonds disponibles pour les autres organismes, regroupements ou OBNL qui veulent réaliser des initiatives similaires.

Il faudra aussi créer une organisation financée publiquement qui développera des modèles, de la documentation, des méthodes, une expertise et un support pour le développement de ces initiatives agro-alimentaires. Le gouvernement ontarien a déjà innové dans cette direction avec la création de l'organisation de « Farmer's Market Ontario » qui a pour mandat de stimuler et d'assister à la création de marchés de producteurs régionaux. « Farmer's Market Ontario » a eu un impact positif significatif sur l'augmentation des marchés de producteurs en Ontario, et les gestionnaires de ces marchés apprécient beaucoup l'accès à cette ressource.

Un autre aspect est celui de la transformation. Avoir des abattoirs ici au Québec, et si possible dans différentes régions aiderait l'agriculture dite « de masse » tout autant que l'agriculture du « terroir ». Pour des raisons tant éthiques, qu'environnementales (économie de carburant), qu'économiques (des centaines d'emplois créés en régions) il semble logique qu'un animal n'ait pas à voyager de grandes distances avant d'être abattu. Des produits frais, de première, de deuxième et même de troisième transformation doivent être développés dans nos villages et villes régionales. Pour cela, il faudrait changer les règles sanitaires et permettre l'existence d'abattoirs de plus petite taille, spécialisés en viandes fines, sauvages ou biologiques, en complément aux productions traditionnelles comme le bœuf ou le porc.

Parallèlement à tout ceci, le gouvernement devrait orchestrer une campagne médiatique qui viserait à promouvoir l'achat de produits locaux auprès de la population. C'est décourageant que la première campagne publicitaire « achetons Québec » ait été faite par Wal-Mart! Quelle honte! Une campagne publicitaire pourrait renseigner la population sur les bienfaits économiques, environnementaux et sociaux de l'achat local. Elle pourrait aussi aborder les aspects de santé, de fraîcheur et du goût des produits. La population ne se sent pas assez concernée et ne connaît pas l'influence qu'elle peut avoir sur le secteur agricole. Un excellent site internet a récemment été développé aux États-Unis pour promouvoir l'agriculture et les marchés locaux (<http://www.localharvest.org/>). C'est un modèle que nous pourrions suivre.

Rapprocher l'agriculture de l'assiette, c'est le but de l'exercice. On pourrait aussi en profiter pour faire connaître les différents produits d'ici comme l'agneau de Charlevoix, le bœuf Abitibien (reportage semaine verte) le bleuets du Lac-St-Jean, le fromage *Pied de Vent* des Îles de la Madeleine et la multitude de produits exceptionnels que nos artisans du terroir ont développés. Le Québec produit plus de fromages fins que la France et pourtant la population ne le sait pas! Cette campagne ne sera totalement rayonnante que si, du même coup, les gens ont accès à de tels produits dans leurs épiceries, d'où le besoin de légiférer pour que les chaînes de supermarché offrent un pourcentage minimum de produits régionaux.

L'étiquetage est un autre outil très utile pour la promotion du local. Un étiquetage des produits d'ici tel que « Aliments Québec » est indispensable, mais doit aller plus loin que ce qui est actuellement en place. On pourrait même développer des étiquetages locaux et régionaux tel que celui développé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ou le label

ontarien «Local Flavour Plus». On doit développer une étiquette qui identifierait clairement la région d'origine des produits ainsi que le pourcentage d'ingrédients québécois. Trop souvent des produits agricoles étrangers se font passer pour des produits québécois parce qu'ils ont été emballés ou minimalement transformés ici. Il est trompeur de mettre notre nom qui est gage de qualité sur des produits que ne correspondent pas à nos normes d'exigence. (Voir le reportage sur les légumes de transformations à www.radio-canada.ca/semaineverte)

Création de liens entre fermes et institutions gouvernementales

Conséquemment à une prise de position claire de la part du gouvernement en faveur du développement de petites et moyennes entreprises agricoles, pour un maintien de l'intégrité environnementale et sociale des campagnes et en faveur du développement des marchés locaux, le gouvernement se devra de faire un pas de plus et de montrer l'exemple. Pour ce faire, nous proposons la création d'un cadre législatif qui favoriserait la création de liens entre des fermes et toutes les institutions gouvernementales et municipales.

En effet, lorsque l'on réalise qu'encourager l'agriculture locale et environnementale est bénéfique pour la société, il est logique d'inciter les hôpitaux, les CLSC, les centres de personnes âgées, les garderies, les écoles, les universités et Cégeps, les cafétérias des immeubles gouvernementaux et les autres institutions gouvernementales à offrir une grande proportion de produits locaux dans leurs menus, d'où l'importance de l'étiquetage « Aliment Québec » et des différentes régions.

Ceci pourrait être fait par la création d'une étiquette gouvernementale obligatoire qui certifierait que, par exemple, 40% des produits utilisés dans une cafétéria sont québécois, et que 15% des produits utilisés proviennent de la région. Les cafétérias qui désirent soumissionner pour desservir les immeubles publics et autres seraient obligées de se conformer à ces standards et seraient inspectées une fois par année par les autorités créées pour voir à l'application de l'étiquette et suivre ces règles. La CAAQ pourrait être nommée pour gérer ce nouveau type de certification et d'étiquetage.

Cette étiquette d'appellation pourrait aussi être offerte à des restaurants privés désireux de s'afficher «Manger Québécois », moyennant un certain coût de certification. D'abord, il serait impératif que le gouvernement québécois entame le pas et qu'il s'assure que ses propres institutions offrent des produits locaux et québécois à ses employés, aux malades, aux personnes âgées, aux élèves...

Conclusion

En conclusion, ce texte exposait nos principales préoccupations sur l'avenir de l'agriculture au Québec en tant que futurs agriculteurs et agronomes, soit l'accès à la terre pour la relève, la valorisation du métier d'agriculteur et le développement de solutions politiques à la crise actuelle. Ce ne sont pas les seuls points par lesquels nous nous sentons concernés. Il y a aussi toutes les questions du revenu des agriculteurs, la définition d'une ferme familiale, l'environnement et la gestion de l'offre. Nous vous remercions de bien vouloir prêter attention aux idées et priorités de la relève en agriculture au même titre que celles des acteurs établis du milieu. Cette commission représente pour nous une importante occasion non seulement de communiquer notre point de vue, mais aussi d'entendre et partager celui de notre communauté. Nous avons parfois l'impression que tout ce qu'il manque présentement c'est la volonté politique d'investir et de faire des efforts concertés et multi-sectoriels pour améliorer la situation. Nous espérons que la présente commission contribuera à insuffler de tels changements

Signé,

Des étudiants de l'Université McGill,
Campus Macdonald, Ste-Anne-de-Bellevue

Pour nous joindre :

agroecology.macdonald@mcgill.ca